

Réf: Dossier N° 029968

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ADOU SERVICES ET COMPAGNIE »

Siège social Abidjan, Cocody, Cité des Arts, LOT 319, ILOT 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/08/2021 , et enregistrés au CEPICI le 04/08/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADOU SERVICES ET COMPAGNIE »

Objet : Achat et vente de marchandises diverses, transfert d'argent, La location devéhicules, diverses prestations de services.Et pour la réalisation de l'objet social :- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner engarantie tout ou partie des biens sociaux.- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière,se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou ledéveloppement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Cité des Arts, LOT 319, ILOT 42

Dirigeant(s) : M ADOU KOUACOU JEAN-YVES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03361 du 20/08/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22385/GTCA/RC/2021 du 20/08/2021

